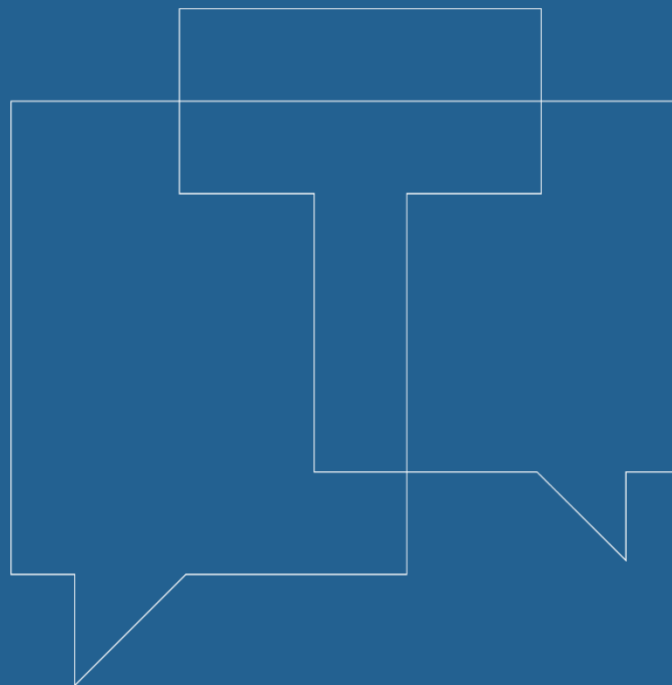




COMPTE RENDU DE RENCONTRE

Comité de vigilance – Lieu d'enfouissement technique de
Saint-Nicéphore

19 novembre 2025

Préparé pour :



TABLE DES MATIÈRES

1.	Accueil des membres	2
2.	Adoption de l'ordre du jour	2
3.	Validation du dernier compte rendu	2
4.	Actions de suivi	2
4.1.	Mise à jour du site internet	2
4.2.	Résultats des travaux de l'université de Sherbrooke	3
4.3.	Échantillonnages de PFAS	4
5.	Projets environnementaux et communautaires	5
5.1.	GARAF	5
5.2.	Ramo	6
5.3.	CRECQ	6
6.	Suivi sonore.....	7
7.	Suivi du déplacement de l'entrée	7
8.	Bilan de l'année écoulée	9
8.1.	Bilan des travaux.....	9
8.2.	Contribution au fonds de fermeture	10
8.3.	Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale.....	10
8.4.	Lettre de crédit (renouvellement)	10
8.5.	Contrôle des goélands	11
8.6.	Bilan du nombre de demandes de visite de site	11
8.7.	Bilan annuel des plaintes	12
8.8.	Bilan annuel des visites du MELCCFP.....	12
9.	Divers et prochaines rencontres	13

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Présentation visuelle



1. ACCUEIL DES MEMBRES

M. Marc-Olivier Lamothe, directeur régional du LET de Drummondville pour WM, souhaite la bienvenue aux membres à cette quatrième et dernière rencontre du Comité de vigilance en 2025. Il mentionne qu'avec les récentes élections municipales, certains représentants seront remplacés au Comité. Un suivi sera effectué pour la rencontre de mars 2026. Il ajoute que si les membres connaissent des gens qui pourraient être intéressés à siéger au Comité, ils ne doivent pas hésiter à lui en faire part.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

Action de suivi

1. Suivi sur la composition du Comité à la suite des élections municipales.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, présente l'ordre du jour pour son adoption. Il mentionne que le point sur Ramo sera couvert au point 8.1, dans le bilan des travaux.

L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2.

3. VALIDATION DU DERNIER COMPTE RENDU

M. Craft demande aux membres si le compte rendu de la dernière rencontre était représentatif.

Le compte rendu est validé par les membres.

4. ACTIONS DE SUIVI

4.1. MISE À JOUR DU SITE INTERNET

M. Lamothe annonce qu'une mise à jour du site Internet a été effectuée, car la plateforme datait de plusieurs années et n'était plus adaptée aux besoins de 2025. Le contenu en soi n'a pas changé, sauf quelques photos qui ont été remplacées.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Il y avait quelques enjeux au niveau des liens vers les anciens comptes rendus.	M. Lamothe demande aux membres de le contacter si des problèmes surviennent au niveau du site Internet.

4.2. RÉSULTATS DES TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

M. Lamothe annonce qu'ils ont finalement reçu le rapport de l'étude effectuée par des étudiants de l'Université de Sherbrooke en lien avec l'utilisation de sols contaminés BC comme recouvrement. Il rappelle que l'étude consistait à évaluer si l'eau qui entraînait en contact avec les sols et qui s'infiltrait dans les déchets était contaminée. La conclusion est que l'utilisation des sols BC comme recouvrement ne représente pas une source de contamination environnementale et un projet pourrait être fait à plus grande échelle sur un site d'enfouissement. Toutefois, la réglementation actuelle ne permet pas ce genre de projet, alors l'étude pourrait servir à entamer des discussions pour réviser la législation.

M. Craft rappelle que les installations des étudiants étaient visibles lors d'une visite de site, il y a plusieurs années.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Ont-ils testé seulement l'eau qui s'infiltrait dans les sols, ou également les eaux de surface?	M. Lamothe répond que l'étude couvre les eaux de surface qui percolent au travers des sols.
L'eau qui s'infiltre est plus ou moins un enjeu, car elle se rend dans la masse de déchet. Ce sont plutôt si les eaux de surface entrent en contact avec les sols contaminés et sortent du site que cela pourrait être inquiétant.	Il rappelle que l'étude était pour des cellules n'étant pas imperméabilisées ni recouvertes avec des membranes, ainsi, l'eau qui percole ne sort pas des cellules. Il propose de partager le rapport avec les membres pour qu'ils aient accès aux détails de l'étude et des articles subséquents ¹ .
Si la réglementation le permettait, les avantages d'utiliser des sols BC pour le recouvrement seraient au niveau économique et environnemental, car il n'y aurait aucun impact.	M. Lamothe répond qu'il n'est pas au courant de la suite des choses, mais qu'il fera un suivi.
Est-ce que WM a l'intention, ou l'intérêt, de faire un projet de telle sorte considérant ces avantages?	
Ils ont étudié certains sols contaminés, mais cela ne signifie pas que n'importe quelle	M. Daniel Camara, ingénieur régional, répond que les sols BC ne sont pas très

¹ La valorisation des sols contaminés en couverture finale sur les sites d'enfouissement :

<https://usherbrooke.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/55cd5337-482a-4edc-8956-40f1aed49c31/content>

Amélioration de la conception des lysimètres pour le contrôle de percolation en sites d'enfouissement :

<https://usherbrooke.scholaris.ca/items/1323d65d-aeb3-42ab-a100-8a49077aefef>

Implantation d'un plan expérimental pour l'analyse d'infiltrations à l'aide de lysimètres au site d'enfouissement de St-Nicéphore :

<https://usherbrooke.scholaris.ca/items/ad441094-cd07-4285-84d6-8c36dba86fd9>



sorte de sols contaminés pourraient être acceptables.	contaminés. Lorsque les sols sont trop contaminés, ils ne se rendent pas au site d'enfouissement.
---	---

Action de suivi

2. Revenir sur l'intérêt de WM par rapport à un projet de recouvrement avec des sols contaminés BC.

4.3. ÉCHANTILLONNAGES DE PFAS

M. Lamothe explique que deux puits de surveillance des eaux souterraines ont été ajoutés à leur campagne annuelle, un en amont et un en aval du site, afin de faire le suivi des PFAS et voir si le site a un impact. Il ajoute que les PFAS peuvent également se retrouver dans les eaux de lixiviation brutes et traitées, qui se rendent à l'usine de traitement de la Ville. Présentement, aucun échantillonnage n'est prévu dans les rivières et cours d'eau, puisqu'il n'y a pas de protocole provenant du ministère. Il rappelle qu'il n'y a pas de rejet d'eaux traitées en provenance du site dans les cours d'eau.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que les suivis des PFAS sont faits dans des puits riverains?	M. Lamothe répond que non, ce sont des puits ajoutés sur le site.
Avez-vous une carte pour démontrer l'emplacement de ces nouveaux puits?	M. Lamothe répond qu'il pourra en présenter une à la prochaine rencontre.
Quelle est la profondeur de ces puits?	M. Lamothe répond qu'ils sont dans la nappe profonde.
Les puits étaient-ils testés pour les PFAS dans le passé?	M. Lamothe répond qu'ils ont ajouté les PFAS aux suivis en 2025.
Avez-vous des résultats?	M. Lamothe répond qu'ils ont reçu les résultats pour les campagnes de printemps et d'été seulement. Quand ils auront tous les résultats et des normes pour les comparer, ils pourront les présenter au Comité.
S'il y avait une présence de PFAS dans vos résultats au niveau des puits au pourtour du site, est-ce que cela signifierait que le site d'enfouissement n'est pas étanche?	M. Lamothe confirme et explique qu'ils ont déjà échantillonné d'autres puits au niveau des autres contaminants, et qu'ils n'en retrouvent pas. M. Camara précise qu'ils ne pourraient pas retrouver que des PFAS dans les échantillons, il y aurait aussi des traces d'autres contaminants dans ce cas.

Action de suivi

3. Présenter une carte illustrant les puits de surveillance ajoutés.



5. PROJETS ENVIRONNEMENTAUX ET COMMUNAUTAIRES

5.1. GARAF

Bilan 2025

M. Patrick Lampron, coordonnateur pour le GARAF, présente les projets qui ont eu lieu en 2025. D'abord, ils ont installé des caméras de trappe dans le secteur des serres, puisqu'il y a moins d'activité à cet endroit, et donc plus de chances d'observer la faune. Depuis deux ans, ils installent aussi des pièges à poils pour identifier la présence de pékans et de lynx. Au printemps, ils ont travaillé sur les inventaires des cours d'eau et des invertébrés dans le ruisseau Paul-Boisvert. En outre, ils font l'inventaire et l'écoute de chauves-souris près des serres à l'aide d'un appareil qui capte les ultrasons, en collaboration avec un expert.

En partenariat avec le CRECQ, ils ont également le projet de réaménagement de la sablière, qui a pour but d'éviter la propagation de plantes exotiques, telles que le phragmite et la renouée du Japon. Ils ont pris des retailles de membranes utilisées dans les cellules pour recouvrir ces plantes envahissantes. Dans la sablière, ils ont aussi construit des nichoirs pour les hirondelles noires sur d'anciens poteaux d'Hydro-Québec.

Cet automne, ils poursuivent des travaux de stabilisation des berges au niveau de l'étang Castor et du ruisseau Paul-Boisvert. Finalement, ils ont installé une barrière à sédiments sur une distance de 80 mètres pour empêcher que les sédiments s'écoulent au bassin du site d'enfouissement.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
À quoi servent les caméras de trappe?	M. Lampron répond que c'est pour observer la faune environnante. Ils observent souvent des rats laveurs, des cerfs de Virginie, des oiseaux et certaines personnes ont vu des lynx.
Est-ce qu'Hydro-Québec compte laisser les poteaux à ces endroits?	M. Lampron répond qu'il est possible qu'Hydro-Québec vienne les chercher, c'est quelque chose qui est déjà arrivé.
Pourquoi faites-vous les travaux pour les berges en automne?	M. Lampron explique qu'ils doivent attendre que les saules soient en dormance pour les utiliser.

Méthode d'échantillonnage des chauves-souris

M. Lampron rappelle que les membres du Comité avaient demandé à en savoir plus sur la méthode d'échantillonnage des chauves-souris. Il explique que les étudiants de secondaire 4 font le suivi des dortoirs installés. Ils visent à avoir des maternités, mais ce sont principalement des mâles célibataires qui s'y retrouvent. Ils vont ensuite se rendre au site 30 minutes avant et



après le coucher du soleil, afin de faire l'écoute des espèces. Cela se fait à l'aide d'un appareil, installé sur le téléphone des élèves, qui captent les ultrasons. Lorsqu'il y a beaucoup de bruit, il y a moins de présence de chauves-souris. Chaque espèce a son propre son, qui est ensuite identifié par un biologiste. Ils ont identifié deux espèces et deux complexes, soit la chauve-souris argentée et la grande brune.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Savez-vous où nichent les chauves-souris?	M. Lampron répond que non, mais que celles dont ils font l'inventaire sont souvent en migration.
Est-ce le site ou les serres qui les attirent?	M. Lampron répond que la lumière des serres peut les attirer (en raison de la plus grande présence d'insectes), mais aussi les points d'eau et les espaces dégagés.

Coûts approximatifs des aménagements extérieurs du GARAF

À la suite d'un suivi demandé à la dernière rencontre, M. Lampron annonce que l'aménagement du cabanon derrière la maison GARAF a coûté 20 000 \$ et que les sentiers et la classe extérieure ont coûté 47 800 \$, l'argent provenant du Mouvement Desjardins et de WM.

5.2. RAMO

Ce point est traité à la section 8.1.

5.3. CRECQ

Mme Marie-Christine Poisson, coordonnatrice milieux naturels au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) présente les actions entreprises en 2025.

Du côté de la sablière, ils ont fait de l'ensemencement de plusieurs mélanges. Toutefois, puisque certaines espèces deviennent envahissantes lors de la pousse, ils les contrôlent en faisant des fauches sélectives pour retrouver l'équilibre. Ils ont remarqué que du roseau commençait à entrer dans la sablière, alors ils sont en train de réfléchir à un plan d'action pour le gérer. Il y a aussi eu la nidification du pluvier kildir, un oiseau champêtre en déclin, ce qui est une bonne nouvelle. De plus, WM et Eskair ont aménagé un point de vue dans la sablière. Un talus d'hirondelles de rivages a également été créé, car lorsqu'elles s'étaient installées dans la butte l'année dernière, elles avaient été prédatées. S'ils remarquent une présence d'hirondelle, ils installeront des cônes pour ne pas les déranger.

Ils ont ajouté 52 arbustes et du terreau, puisque certaines zones ne poussaient pas très bien en raison de la pauvreté du sol. Avec l'ajout de terre végétale, fait à la main pour éviter d'écraser les semences, ils observent un résultat efficace.



Enfin, ils ont installé des panneaux éducatifs sur les tortues des bois, les pollinisateurs, les milieux ouverts, les hirondelles rustiques, noires et de rivage, les papillons monarques, les plantes exotiques envahissantes ainsi que sur l'ancienne sablière pour mettre en contexte le projet.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Le pluvier kildir préfère les champs n'ayant pas de recouvrement végétal pour se poser.	Mme Poisson confirme. M. Lamothe ajoute qu'ils en ont observé vers les bassins.
Comment le nouvel aménagement pour les hirondelles est-il fait?	Mme Poisson répond qu'ils ont empilé du bois et créé un trou pour l'entrée. Ils ont aussi pris le sable du site où elles avaient niché dans le passé, puisqu'il était plus propice.
Est-ce que le nouvel aménagement pourrait aider au niveau des prédateurs?	Mme Poisson explique que, lorsque les hirondelles nichaient dans le sable très près du sol, les prédateurs pouvaient creuser pour les atteindre, alors le nouvel aménagement plus en hauteur avec du bois devrait aider.
De quelle espèce était le prédateur?	Mme Poisson répond que c'était probablement un coyote ou un renard.

6. SUIVI SONORE

M. Lamothe rappelle que le suivi sonore est une étude annuelle de l'impact du bruit généré par le site, qui est exigée par le MELCCFP. Les points de référence sont les mêmes que les dernières années et la limite est de 45 décibels. Dans le passé, ils présentaient tous les détails de chacune des mesures, mais cette analyse est très fastidieuse. Étant donné qu'ils n'ont jamais de plainte de bruit, il est proposé de se concentrer sur les conclusions du rapport. En 2025, un seul dépassement de 0,9 décibel a été enregistré près de la rue de la Cordelle entre 8h et 9h, un endroit plutôt près des opérations.

7. SUIVI DU DÉPLACEMENT DE L'ENTRÉE

M. Camara présente l'avancement des travaux du déplacement de l'entrée. Le stationnement est complété, mais le marquage au sol sera terminé au printemps, après la fonte de la neige. Le bâtiment est complété à 75 %, les portes et fenêtres ont été installées et ils travaillent à l'intérieur. Le recouvrement extérieur sera finalisé ultérieurement. Les balances seront installées la semaine suivant la rencontre, la construction devant être complétée d'ici fin décembre, avec une mise en service le 12 janvier 2026. La date a été sélectionnée en janvier, car ils terminent les travaux tout juste avant les fêtes et veulent s'assurer de faire une transition progressive pour éviter toute panne. Ils informeront tous leurs clients de la nouvelle adresse, qui sera le 6540 boulevard Saint-Joseph, où il y aura une nouvelle enseigne. Il demande aux membres (Municipalité, MRC) de partager la nouvelle adresse à leurs contacts. Il montre

ensuite une vue d'ensemble de l'envergure de travaux, soit un total de deux hectares et trois stationnements munis de luminaires solaires.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
À quoi sert la zone en retrait (référence diapositive 33)?	M. Camara explique que c'est une zone réservée pour les camions non conformes qui ne peuvent aller sur le site.
Prévoyez-vous faire un communiqué de presse pour annoncer la nouvelle adresse?	M. Camara répond que oui et qu'une brochure sera produite.
Est-ce que les Serres Demers utiliseront la nouvelle entrée?	M. Camara confirme.
Où iront les camions pour se retourner dans le cas où ils manqueraient la nouvelle entrée?	M. Lamothe répond que la majorité des camions arrive par le bon côté, mais que c'est une bonne question pour les autres, puisqu'ils ne pourront pas utiliser l'ancienne entrée. Ils devront reprendre l'autoroute et faire le tour.
Vous pourriez faire une demande pour que Google Maps ajuste votre adresse pour les camionneurs moins habitués. Aussi, vous pourriez déplacer la pancarte actuellement près de la rue Gagnon pour éviter toute confusion.	M. Lamothe confirme et ajoute que tous les clients réguliers seront avertis d'avance.
Est-ce que le ministère des Transports avait l'intention de changer ses pancartes en avance?	M. Lamothe explique qu'il ne faut pas changer les pancartes trop tôt, car ils utiliseront l'ancienne entrée jusqu'au 12 janvier. Une membre ajoute que le ministère peut mettre une pancarte indiquant qu'une nouvelle signalisation entrera en vigueur à une date en particulier.
L'entrée temporaire à côté des résidences sera-t-elle bloquée?	M. Camara explique que cette entrée est dédiée à l'acheminement de matériel pour la construction de cellules et les opérations quotidiennes.
Dans le passé, il y avait eu des enjeux de sécurité en lien avec les heures d'ouverture, car les camions s'accumulaient sur la route 143 le matin. Maintenant, les camions vont attendre dans la bretelle de la route Caya. Avec l'espace plus grand, serait-ce possible	M. Lamothe répond que non, car cela peut créer des nuisances et il serait très difficile d'apposer des limites. Il ajoute qu'il ne faut pas hésiter à appeler la police quand les camions attendent dans la bretelle, car c'est dangereux et illégal. C'est ce qu'ils font quand ils en observent. Si les camions arrivent trop tôt, ils les font attendre en

de permettre aux camions d'attendre dans l'entrée avant l'ouverture du site?	guise de conséquence. M. Camara ajoute que la barrière ouvrira automatiquement à 7h.
--	--

8. BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

8.1. BILAN DES TRAVAUX

M. Camara présente un bilan des travaux effectués en 2025 :

- Excavation des cellules 7 et 8 de janvier à mars.
- Imperméabilisation des cellules 7 et 8 à l'aide de membranes d'avril à juillet.
- Recouvrement final du côté ouest de la phase 3B-1 toujours en cours.
- Forages verticaux et tranchées horizontales en cours.
- Construction de la nouvelle entrée.
 - Plantation d'arbres pour la nouvelle entrée. Ils ont mandaté le GARAF pour ce projet, qui devrait avoir lieu au printemps prochain.
- Asphaltage des chemins existants pour faciliter le nettoyage de camions.
- Installation de la clôture de saules de 250 mètres.
 - Terrassement et ensemencement à venir pour améliorer le visuel et éviter les mauvaises herbes.
- Installation de conduites pour l'irrigation des saules du projet de Ramo.
 - Ils ont reçu les autorisations pour irriguer sur 8 hectares et commenceront l'année prochaine, en raison de problèmes techniques.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Le projet d'irrigation des saules est-il cogéré par WM et Ramo?	M. Camara explique que c'est Ramo qui gère complètement le projet, mais que WM a aidé pour la demande d'autorisation en raison de l'emplacement sur le site.
Avez-vous installé la clôture de saules parce qu'il n'y avait plus de végétation à cet endroit?	M. Camara explique que la clôture a été posée pour les aspects visuels et coupe-son. Le manque de végétation est dû au fait que les terrains sont d'anciennes entrées de maisons.
La clôture est une belle promotion pour Ramo et répond également à la loi qui stipule qu'on ne doit pas voir les opérations d'un site d'enfouissement à 1 km.	M. Camara confirme.
Est-ce que le point de dépassement dans le suivi sonore se retrouvait près de la clôture?	M. Camara répond que non, le point de dépassement est plutôt près du CFER.

Est-ce que le prolongement en asphalte est nouveau?	M. Camara confirme et ajoute qu'ils vont continuer l'asphaltage avec l'avancement des opérations. M. Lamothe ajoute qu'ils ont aussi élargi le chemin à 12 m pour avoir un plus grand espace de circulation et faciliter le nettoyage.
---	--

8.2. CONTRIBUTION AU FONDS DE FERMETURE

M. Camara rappelle que l'objectif du fonds de fermeture est d'accumuler de l'argent pendant les années d'opérations du site afin de pouvoir maintenir les activités de captage du biogaz, de traitement des eaux et des suivis environnementaux pour une période minimale de 30 ans suivant la fermeture d'un site. Ce maintien des activités est une obligation réglementaire s'appliquant à tous les sites d'enfouissement au Québec.

En date du 6 novembre 2025, le montant versé pour la phase 3B-1 est d'environ 8,4 M\$. Au total, ce sont 14,7 M\$ qui sont exigés par le MELCCFP pour les phases 3A et 3B-1 d'ici 2032.

8.3. CONTRIBUTION AU FONDS D'URGENCE ET D'ACTION ENVIRONNEMENTALE

M. Camara mentionne que la contribution pour le fonds d'urgence environnementale établi avec la Ville est désormais de 0,33 \$ par tonne. Pour le fonds d'action environnementale, celui-ci est passé à 1,00 \$ par tonne. Le montant prélevé en date de fin octobre 2025 est de 331 971 \$ pour atteindre un total combiné de 4,1 M\$.

La représentante de la Ville mentionne qu'elle vérifiera s'il est possible de présenter les projets qui bénéficient du fonds d'action environnementale à une prochaine rencontre.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce qu'il faut que les projets bénéficiant du fonds d'action environnementale soient approuvés?	La représentante de la Ville confirme qu'ils sont approuvés par le conseil municipal. Elle ajoute que l'objectif n'est pas de dépenser tous les fonds, mais plutôt d'y aller par priorité.
La MRC peut-elle également utiliser le fonds d'action environnementale de la Ville?	La représentante de la MRC répond que la MRC a son propre fonds découlant de l'entente, et le montant établi est autour de 25 000 \$.

8.4. LETTRE DE CRÉDIT (RENOUVELLEMENT)

M. Camara annonce que la lettre de crédit a été renouvelée pour une autre année en date du 9 octobre 2025, pour 11 M\$. Celle-ci est valide pour un an.



8.5. CONTRÔLE DES GOÉLANDS

M. Lamothe rappelle que le contrôle des goélands par le fauconnier Artémis a débuté en 2012. Le contrôle des goélands est effectué pour leur rendre le site hostile, afin qu'ils perdent l'habitude de le fréquenter. Les fauconniers travaillent sur le site du lever au coucher du soleil, de mars à décembre. Cette année, Artémis a ajouté un membre à son équipe, ils sont maintenant trois techniciens.

Les périodes d'achalandage sont variables selon les températures et les périodes plus intenses sont les mêmes chaque année. En 2025, ils ont eu une grande présence au mois de novembre, pouvant être liée à l'hiver qui approche, car les oiseaux veulent se nourrir avant de migrer. D'autres hypothèses de cette hausse sont que l'été sec a réduit la quantité de vers de terres disponibles comme nourriture, le niveau des rivières était assez bas et donc ils pouvaient se poser plus facilement sur les rochers (à proximité du site d'enfouissement), et le site d'enfouissement de Saint-Rosaire a aussi débuté l'effarouchement, incitant potentiellement certains goélands à se diriger vers Saint-Nicéphore. Ils ont aussi observé la présence du goéland arctique cette année.

Depuis que WM utilise les fauconniers, la présence des goélands est passée d'une moyenne journalière de 1 200 en 2009 à 181 en 2025.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que les goélands arctiques mangent sur le site d'enfouissement?	M. Lamothe répond qu'il ne sait pas, mais qu'ils n'essaient pas de se rendre au front de déchets.
Lorsqu'il y a une plus grande présence comme en novembre, est-ce qu'Artémis change ses méthodes d'effarouchement?	M. Lamothe répond que non.
La plus grande présence peut potentiellement être due à un succès de reproduction.	

8.6. BILAN DU NOMBRE DE DEMANDES DE VISITE DE SITE

M. Lamothe présente le bilan du nombre de visites de site demandées en 2025 et ajoute qu'ils ne refusent jamais de visite. Ils en ont eu un peu moins qu'à l'habitude cette année, mais ils en ont eu une d'une personne de l'hôpital, qui était intéressée de voir où se rendaient les déchets médicaux.

- Scolaire : 4
- Familial : 0
- Affaires : 1
- Gouvernemental : 3
- Autres : 1
- Internes* : 4 (non comptabilisé dans le total, puisqu'interne)



Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que les visites du GARAF sont comptabilisées?	M. Lampron répond que non.
Est-ce que la journée portes ouvertes est incluse?	M. Lamothe répond que les portes ouvertes ont eu lieu en 2024.
À quoi faites-vous référence par visite interne?	M. Lamothe répond qu'ils font visiter le site à tous les employés de WM pour qu'ils comprennent bien le fonctionnement.
Un professeur du Cégep veut mettre en place un cours « Explorer le territoire » et a demandé les contacts de WM, du GARAF, du CRECQ et plusieurs autres pour leur cours.	M. Lamothe ajoute que si les membres connaissent des gens intéressés par une visite de site, ils sont toujours ouverts à en organiser. Ils peuvent le contacter directement.

8.7. BILAN ANNUEL DES PLAINTES

M. Lamothe explique qu'un total de deux plaintes ont été émises en 2025, une en janvier et l'autre le 18 octobre, les deux étant reliées à des odeurs. Des travaux ont eu lieu peu après les plaintes pour le système de captation de biogaz.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Comment recevez-vous les plaintes?	M. Lamothe répond que les gens l'appellent directement.
Est-ce que les gens ont eu l'information que des travaux auraient lieu pour remédier à la situation?	M. Lamothe répond que pas sur le moment, car les travaux n'étaient pas prévus. Toutefois, il fait toujours un retour d'appel.

8.8. BILAN ANNUEL DES VISITES DU MELCCFP

M. Lamothe annonce qu'il y a eu seulement une visite du ministère en 2025, le 19 septembre dernier. Aucun commentaire ou observation n'ont été émis pendant cette visite.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Au début du Comité, il y avait plus de visites du ministère.	M. Lamothe confirme qu'il y en avait habituellement quatre par année. Ils étaient censés venir vérifier le déplacement de l'entrée et le recouvrement, mais cela n'a pas eu lieu. Il ajoute que les autres sites de WM n'ont pas plus de visites.



9. DIVERS ET PROCHAINES RENCONTRES

M. Craft présente les dates de rencontre proposées pour 2026.

- 18 mars 2026
- 3 juin 2026
- 9 septembre 2026
- 18 novembre 2026

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Allez-vous envoyer des convocations au calendrier?	M. Lamothe confirme.

Action de suivi

4. Envoyer les invitations des rencontres 2026.

M. Lamothe remercie les membres pour leur présence et leur souhaite un joyeux temps des Fêtes. Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion est levée à 19h46.

Virginie Lefebvre
Responsable du compte rendu

